

**L amazighe : langue officielle.**

**L'Amazighe n'est pas une langue morte, mais réanimée par l'officialisation.**

**Ahmed bououd.**

## I-INTRODUCTION :

l'identité marocaine est multidimensionnelle : musulmane, amazighe , arabe , juive africaine.... :un marocain porte en lui au moins l'une des ces cultures et ce n'est qu'avec le métissage que s'est construite l'identité marocaine enracinée et cimentée par de tous les brassages aussi bien religieux que culturels , imperméables aux obédiences islamistes ,pan arabistes , berbéristes , xénophobes et sionistes ; en d'autres termes , la marocanité fonde son unité sur la base d'une diversité raffermie par divers affluents identitaires , à savoir : l'amazighité , l'arabité , l'africanité .... : l'enjeu est tellement coercitif que tout un chacun

est appelé à contribuer à la sauvegarde de ses identités sans discriminations tout en œuvrant pour la diversité culturelle , linguistique et religieuse , qui fait du Maroc un pays des exceptions :

- la reconnaissance de l'amazighe comme langue officielle est une nouvelle ère qui aspire à faire face à toute tentative d'arabisation idéologique, accompagnée d'une glottophagie non contrôlée : on note ,en filigrane, une avancée dans le domaine de la politique linguistique au Maroc , orientée vers la protection juridique et la promotion fonctionnelle des langues officielles ( arabe et amazighe ).

-Une autre exception marocaine réside dans le caractère particulier de l'identité judéo- marocaine, mettant l'accent sur la relation "spécifique" qu'entretient cette communauté avec son pays d'origine, le Maroc et le souci

de perpétuer cette identité aux nouvelles générations pour pouvoir réincarner cette volonté de vivre leur "judaité dans la paix et l'harmonie", véhiculée par une même langue et une même culture .

## II-.I aménagement linguistique

l'aménagement linguistique, pour certains la politique linguistique , est le domaine qui étudie l'intervention et la réglementation des langues par des États et ses organismes .Il comporte deux volets:

-l'intervention sur le code (orthographe, grammaire, lexique ...)

-la gestion du statut des langues en coexistence sur le territoire de l'État (langues officielles, nationales, régionales, liturgiques, vernaculaires, véhiculaires..) ( cf ,Bou oud).

Une langue officielle constitue la langue de fonctionnement d'un gouvernement, elle émane du gouvernement ou d'une autorité administrative reconnue comme telle. . Le choix de l'officialisation d'une langue tire sa légitimation de l'histoire du pays plurilingue en question, dans le but d'harmoniser les contacts entre communautés linguistiques le constituant. Ce choix permet aussi de distinguer la langue officielle de la langue nationale, qui est la langue de contact entre l'État et ses habitants. D'où son importance à l'intérieur de l'État qu'à l'extérieur. Les modalités d'intervention linguistique de l'état sont de plusieurs:

la non-intervention: l'état n'intervient pas et ne prend pas de position aussi bien juridique que fonctionnelle quant à la langue à promouvoir et laisse le soin à l'usage de gouverner et de décider du sort de la langue.( ex .de L'Australie )

L'assimilation: l'état décide d'établir une politique linguistique qui a pour but de phagocyter et d'absorber les minorités linguistiques, dites dominées, par la masse majoritaire, ayant la langue dominante. ( ex de La Chine, le Brésil).

La territorialité: l'état opère une division et une séparation selon les groupes linguistiques et chaque subdivision assume une certaine autonomie politique et géographique. ( ex. La Suisse, la Belgique)., à sa suite on peut aussi parler d'une autonomie régionale où Il arrive que la population d'une zone isolée d'un pays utilise une langue différente des habitants du reste du pays , ce qui pousse l'état central à accorder parfois une certaine autonomie quant à la gestion de la langue. ( ex. Etats-Unis ,Danemark ,Finlande).

Le bilinguisme institutionnel: L'état officialise le bilinguisme, il fonctionne dans une ou plusieurs langues prédéterminées et choisies parmi tant d'autres. ( ex.Le Canada, la Finlande )

La récupération linguistique: dans cette situation Le gouvernement des pays anciennement colonisés décide parfois d'accorder l'officialité d'une langue ancestrale. ( ex. Madagascar ).

Ce qu'il faut préciser c'est que plusieurs pays ont choisi de maintenir plus d'une langue officielle ("bilingues" ) tandis que les autres parlent plus de deux langues "plurilingues" , avec une différence du niveau de service associé aux langues officielles et aux langues nationales , qui varie grandement selon les domaines d'usage de chacune d'elle. ; Ce qui fait que certains pays plurilingues garantissent des niveaux de service presque égaux aux langues parlées du pays, le cas du Canada est édifiant. Alors que d'autres offrent très peu de services administratifs et sociaux dans la langue minorée et nouvellement promue.

## II- Classification des langues

Le concept de langue Ausbau (Ausbausprache, en allemand , "langue par élaboration"), a été développé par des Heinz Kloss ( 1967 ) pour catégoriser les langues d'un point de vue socioculturel et pour pouvoir sortir de l'aspect purement linguistique.

-Langue Ausbau ,ce terme peut être défini comme une "langue par développement"., elle est reconnue comme telle parce qu'elle a été formée ou reformée, façonnée et refaçonnée - elle est une langue érigée en langue distincte, le plus souvent officielle, pour des motifs de construction d'identité nationale, avec une orthographe et une grammaire standardisées et un vocabulaire étendu.

Le concept de Langue Ausbau est proche de celui de langue polynomique,( Marcellissi ) , expression qui désigne un ensemble de variétés linguistiques qui divergent quant à leurs traits (phonétiques, syntaxiques, etc.) , mais qui sont considérés par leur locuteurs comme convergents surtout quand ils constituent un ensemble très cohérent .L'un et l'autre de ces concepts tiennent compte des phénomènes de représentation sociolinguistique intervenant dans la définition d'une langue. On relève plusieurs exemples de dia systèmes composés de plusieurs langues par élaboration : le corse et l'italien , le slovaque et le tchèque (dia système tchécoslovaque) ,le danois, le norvégien et le suédois (dia système scandinave continental) ;l'arabe du Maghreb et le maltais (dia système arabo-maltais) ;dans les langues bantoues en Afrique , il semble qu'il existe aussi plusieurs cas de dia systèmes composés de langues par élaboration.

-Langue-toit

Une langue-toit ( en allemand Dachsprache) est une langue qui sert de langue standard pour différents dialectes, plus particulièrement dans un continuum dialectal où la distance et l'isolement géographiques sont tels que certains dialectes ne sont plus mutuellement compréhensibles par leurs locuteurs, et qui doivent donc passer par une langue-toit pour se comprendre , autrement dit une lingua franca.

Les exemples les plus classiques sont : l'arabe littéral , qui lie les locuteurs de nombreux dialectes arabes ( tunisien , égyptien , iraquien , syrien ... ) ;

L'allemand et l'italien standards constituent également, dans une certaine mesure, des langues-toits.

III- L'Officialisation de l'amazighe : l'officialisation de l'amazigh est une grande nouvelle pour tous les Marocains. Elle permettra l'accélération de l'ouverture vers un Etat de droit , déjà annoncé le 9 mars 2011, par le souverain, qui insiste sur la question de l'identité, pour qui «La pluralité de l'identité marocaine unie et riche de la diversité de ses affluents, et au cœur de laquelle figure l'amazighité, patrimoine commun de tous les Marocains.»

Le roi Mohamed VI a annoncé dans un discours (17 juin 2011) l'officialisation de la langue amazighe comme deuxième langue du Maroc aux côtés de l'arabe..

Le projet matérialise une « initiative d'avant-garde, qui constitue le couronnement du processus de réhabilitation de l'Amazigh, comme patrimoine commun à tous les Marocains », a affirmé le roi Mohamed VI.

Son officialisation effective, souligne le roi, devra « s'inscrire dans un processus graduel, au moyen d'une loi organique, qui en définira les modalités d'intégration dans l'Enseignement et aux secteurs prioritaires de la vie publique de sorte à ce qu'elle joue amplement son rôle de langue officielle à l'avenir ».

Avec cette annonce, le Maroc est le premier pays nord africain à avoir officialisé la langue amazighe.

Par la suite, Une loi organique planifiera progressivement sa mise en pratique, sa mise en ouvre pour garantir son intégration dans les programmes de l'enseignement et dans tous les autres domaines de la vie publique comme les medias et l'administration, pour que cette langue puisse remplir amplement sa mission en tant que langue officielle ( discours royal , 17 juin 2011).

L'amazighe est non seulement constitutionnalisé, mais aussi, il a accédé au statut de l'officialité au côté de la langue arabe, sans pour autant oublier la reconnaissance du parler Hassani, en tant que composante de l'identité linguistique et culturelle du Maroc. Cet acte, en lui-même, traduit une volonté royale de répondre aux attentes des associations amazighes, surtout aux défenseurs de l'amazighité, patrimoine commun des marocains. L'officialisation de cette langue est l'aboutissement d'une revendication qui dure depuis plusieurs décennies au Maroc, qui s'est couronnée par le discours d'AJDIR, la création de l'IRCAM, et enfin le nouveau statut de la langue amazighe.

En résumé, cette nouvelle constitution est le socle de la consécration des fondements de l'identité marocaine et un pacte linguistique prônant le bilinguisme assumé et ouvert sur d'autres langues étrangères ; avec

«deux langues officielles pour le Maroc, l'amazighe et l'arabe» on considère que «les diversités culturelles et linguistiques sont des richesses à préserver pour une société plurielle».

A-La valorisation de la langue officielle : elle se fait par le dépassement de l'unilinguisme et la résurrection de la langue moribonde.

### 1-L'unilinguisme

La politique de valorisation de la langue officielle ne doit pas prôner l'unilinguisme qui consiste à favoriser une seule langue sur les plans politique, juridique, social, économique, etc. Elle peut s'appliquer à la langue de la majorité de la population, c'est-à-dire la langue dominante massivement et numériquement ; il s'agit alors et souvent de la langue nationale, or un État peut néanmoins accorder certains droits linguistiques à la langue des minorités ; le cas contraire ce type de politique linguistique peut conduire à l'assimilation.

2- la langue morte (moribonde) : un champ lexical qui réfère au monde funèbre, la linguistique elle-même s'est laissé influencer par le courant darwiniste qui a marqué toute une époque.

Il n'y a pas de société humaine sans langage : il est une faculté humaine et se manifeste sous la forme d'une multitude de langues, variant dans l'espace et dans le temps. La mort des langues c'est quand elles ne sont plus pratiquées, plus parlées par leurs locuteurs pour des raisons diverses; la disparition d'une tradition orale, la spécificité culturelle et l'exode rurale contribuent des fois à la mise à mort d'une langue ., autrement dit la stabilisation de la langue est nécessaire pour avoir des chances de survie. ;bien souvent , on ne déclare pas la mort d'une langue ,, mais il s'agit de métamorphose et d'évolution dans le temps; les uns parleront alors de dégénérescence, de déclin là où l'on note un dynamisme sinon une renaissance d'une grande langue, car les réalités sociales, historiques, et politiques ne sont pas identiques pour tous les peuples ; , les langues façonnent les pensées , elles sont façonnées aussi à leur tour par les traditions et les besoins des sociétés avec lesquelles elles évoluent et interagissent , et ceci selon différents points de vue :

\* la scolarisation : l'enseignement d'une langue n'est pas synonyme de sa vitalité. , c'est-à-dire qu'«Il ne suffit pas qu'une langue soit enseignée, pour être vivante» , à noter le cas du grec et du latin que l'on continue à enseigner dans les écoles sans qu'ils soient vivants ;aujourd'hui la stabilisation d'une langue s'accompagne de la scolarisation qui prend en charge l'enseignement de la grammaire et des codes linguistiques qui identifient telle ou telle langue,

\*Le pouvoir politique , à travers l'aménagement linguistique , peut contribuer à la restriction du champ d'une langue , ou au contraire à sa réhabilitation, voire à sa résurrection Cependant, bien des langues menacées de disparition pendant plusieurs années, d'autres langues régionales ont bénéficié de véritables politiques de sauvegarde: la décision politique a promu une langue régionale en langue officielle ( Espagne ) et a favorisé la viabilité d'une langue déjà morte ( Israël ) .

Sur le plan international , L'Unesco se mobilise pour sauvegarder ce patrimoine mondial immatériel, menacé de disparition , par divers moyens , entre-autre par la standardisation et l'uniformisation via Internet, et aussi par le fait d'endiguer l'expansion d' une langue anglaise tentaculaire tant décriée par Claude Hagège, qui lançait récemment ce cri d'alarme: «Si nous ne réagissons pas, plus de la moitié des langues de la planète sont menacées de disparition d'ici à un siècle. Pour être franc, la situation est dramatique.»

En général, on avance qu'une langue est dite morte quand il n'existe plus de locuteurs l'utilisant comme outil de communication dans la vie courante, ce qui nous amène à poser quelques questions :

1-La vie d'une langue est tributaire de son usage par ses locuteurs. ; qu'en est il alors des langues mortes ( le latin , l'égyptien ancien , l'assyrien , l'accadien , le babylonien...) qui continuent à être pratiquées et lues du moins à l'écrit .

2- les langues considérées comme mortes ne sont que l'aboutissement de la transformation et de la survivance d'un état ancien du prototype, le latin n'est il pas le substrat du français contemporain ? L'amazigh n a-t-il pas connu lui-même une évolution similaire ? , du punique, en passant par des états de différentes langues d'Afrique du Nord , jusqu'à l'amazighe d'aujourd'hui , .

En réponse , on peu dire qu'il y a des degrés et des niveaux dans le statut d'une langue morte, cette langue peut évoluer et être réanimée pour revenir à la vie , c'est le cas de L'hébreu qui , par décision politique , est ressuscitée pour redevenir une langue vivante, principalement utilisée en Israël.

Contrairement à une langue vivante régressant et tendant au statut de langue morte et qui est qualifiée de langue en danger ou langue menacée de disparition , elle est en instance de mourir , métaphoriquement , elle est sous perfusion. ( Bououd) ; l'enjeu est de réfléchir aux modalités de préservation de cette langue par l'élaboration des grammaires et la confection des dictionnaires. Surtout qu'une langue disparaît tous les quinze jours, et dans un siècle la moitié des langues de la planète seraient mortes. Quels sont les symptômes du déclin d'une langue ?

-quand elle est exclue de la loi et de la législation d'un Etat

-quand elle liée au monde rural.

-. Quand elle souffre de mesures discriminatoires aussi bien au niveau du fonctionnel qu'au niveau de l'institutionnel.

Cet état de choses a suscité une redécouverte identitaire et une reconquête culturelle, là où on assiste alors à un renouveau du chant traditionnel ( ahidous, tamdyazt ..), de la littérature ( poésie, théâtre...); le tout dans un contexte politique de revendications qui a abouti à l'introduction de l'amazighe dans l'école, les médias , la production cinématographique et la création littéraire de haut niveau. Certains avancent que les amazighes n'ont pour expression artistique que le chant, la danse, l'ahidous , en quelques mots le folklore , péjorativement la

culture populaire . notre littérature , selon eux, n'a pu produire des poètes de la trempe d'EL Moutanabi , des romanciers comme Najib Mahfoud , ou des dramaturges tels que T.El hakim , en passant par des compositeurs de la taille de Farid Al Atrache , mais nous avons quand même Farid Al atlas ( M.Rouicha) , des poètes tels que M.Ourahhou , hmmou oulyazid , hmmou oulgahazi..., des historiens dans la personne de Ali Azaykou ; des orateurs tels que M.Ahrdane et des penseurs de l'acabit de M.Chafiq ; ce qui explique que l'amazighe , en tant que langue et code de communication , peut tout dire, tout exprimer , tout suggérer , aussi bien et parfois mieux que n'importe quelle langue . ce qui fait qu'une langue ne se définit pas comme un répertoire de mots (système de signes selon F.de Saussure ) , mais une vision du monde et un découpage du réel en fonction des pratiques et des mentalités de ce qui l'utilisent.

Aujourd'hui, le débat national, au tour de la question amazighe, s'est un peu dépolitisé et dépassionné puisqu'il existe un quasi-consensus, sur les objectifs à atteindre pour optimiser l'officialité de la langue amazighe. La question n'est plus de savoir s'il faut sauvegarder ou maintenir la langue amazighe en vie , mais comment, et selon quelles modalités la rendre attractive et utile ( BOUOUD).

B- le patriotisme linguistique. Contribue à La résurrection symbolique de l'amazighe: cette résurrection serait-elle possible aujourd'hui ? toujours est il que l'amazighe n est pas une langue morte, ni une langue en voie de disparition, la preuve c'est qu' il a survécu à toutes les anciennes langues de la méditerranée ( punique, roumain, français, arabe...) grâce à une importance numérique de ses locuteurs.. c'est une langue de groupement afro-asiatique, parlée depuis les premières civilisations méditerranéennes encore en usage actuellement chez les habitants des oasis égyptiennes et sahariennes, chez les Kabyles de l'Algérie, chez les montagnards du Maroc et chez les insulaires des îles Canaries Il est indéniable de sous-estimer les plus anciens documents d'expression du langage, écrits sur des stèles ,retrouvées dans le Nord de l'Afrique, en Tifinagh, expriment encore et davantage des mots et des choses « berbères ».

Le mot « mort » qu'on applique aux langues procède d'une comparaison entre les êtres vivants, les animaux et les plantes. Sauf que le « corps » d'une langue, contrairement à celui des êtres vivants, se conserve et ne périt pas. C'est son « âme », selon la théorie idéaliste qui cesse d'exister ; deuxième terme de ceci nous renvoie irrémédiablement à l'opposition saussurienne langue vs parole, bien identifiée qui peut cesser d'exister , elle est périssable alors que la langue continuera d'exister , elle est immortelle . le cas de la langue hébraïque est édifiant où le « corps » et l' « âme » peuvent se retrouver et s'associer après s'être séparés pendant des millénaires ; d'où la leçon à tirer de cette expérience qui est de recueillir sans délai et sans plus tarder les données de toutes les langues menacées, en accordant la priorité à celles qui souffrent d'un manque de vitalité.

Aujourd'hui, une résurrection appliquée à l'amazighe ne peut réussir que si les attitudes et les sentiments des locuteurs envers cette langue en favorisent la renaissance, même si elle ne sert à combler qu'une partie de la fonction communicative , d'autant plus que les outils

de conservation et de transmission des langues menacées aujourd'hui favoriseraient davantage la résurrection des langues tombées en désuétude et dans la caducité..

La raison graphique n'est pas une condition nécessaire pour qu'une langue soit sauvée de disparition, autrement dit, il n'est plus besoin aujourd'hui pour une langue d'être écrite pour qu'elle soit conservée, combien de langues ont survécu aux vicissitudes, à l'érosion et surtout à l'usure du temps; ce souci quasi unanime de préserver la diversité linguistique n'est fait que par rapport et à travers une langue, définie comme un simple outil de communication, mais il faut dire que c'est tout un monde qui disparaît: une culture, un savoir, une vision du monde, une cosmogonie, un mode de vie...

Les marocains doivent imiter l'exemple des Hébreux qui n'ont pas pensé un instant aux dépenses et aux coûts en temps et en énergie occasionnés pour ressusciter leur langue morte.

Comparativement au cas de l'amazighe, cette langue a connu et vit une résurrection symbolique et une réhabilitation effective, Il convient de souligner que cette renaissance-revalorisation a été l'œuvre du ROI Mohammed VI qui a assuré le passage du statut de l'AMAZIGHE en danger au statut de langue officielle, siégeant aux côtés de l'arabe dans la constitution marocaine. Ceci doit s'accompagner d'un changement des mentalités pour assister cette langue dans son développement, par le fait de :

Corriger Les attitudes et détruire les stéréotypes et les stigmates à l'encontre des amazighes et de la langue amazighe..

L'amazighe est graduellement introduit en tant que langue d'enseignement, d'abord dans les écoles primaires, puis dans les écoles secondaires, le collège et enfin les universités en couvrant tout le territoire national;

Enseigner aux enfants marocains l'amazighe comme langue seconde ;

Assurer une très bonne transmission inter générationnelle...

C-Le multilinguisme étatique est aussi le résultat de cette révolution de réanimation de langues en danger : on a tendance à maîtriser sa langue tout en s'ouvrant sur les autres langues et tout en courant le risque d'une tendance à l'assimilation.

\*La multiplication de sites Internet dédiés à des langues minoritaires et minorées qui permettent leur expression à vive voix, en image et à moindre coût est une preuve de l'expansion de ces langues, on a deux courants :

-un courant qui pense que ces nouveaux médias sont des moyens d'assimilation et d'uniformisation linguistique,

-un autre courant les considère comme de puissants moyens de préservation de la diversité. Surtout qu'ils impulsent même la naissance de nouveaux codes linguistiques, résultats de

métissage et d'hybridation à base de langues locales et de langues internationales (amazighe, arabe, français, allemand, l'anglais) qui traversent la même communauté, multiethnique, multilinguistique, multilinguistique et multiculturelle pour instaurer un climat d'intercompréhension entre ses habitants.

\* la traduction automatique comme nouvelle technologie participera aussi à l'émergence de l'amazighe, surtout quand on est dans une situation de pouvoir parler sa langue et d'être lu ou entendu dans une autre langue, c'est-à-dire on opère un passage, par transfert linguistique, d'un univers à un autre. A l'avenir, selon la volonté des locuteurs désirant parler et traduire dans leurs langues, l'anglais serait détrôné par l'une des langues les plus parlées du monde : la mandarin ou le hindi.

\* Les locuteurs de la langue amazighe doivent être conscients du fait de la non-transmission de la langue maternelle à leurs enfants peut constituer une principale cause de la mort de celle-ci.

En définitive, C'est l'amour et l'attachement à notre langue qui vont être le principal catalyseur de son développement et de sa renaissance. En plus de l'enseignement de l'amazighe, on doit prévoir les moyens technologiques les mieux exploités aujourd'hui, comme les supports d'apprentissage multimédia, les formations, les apprentissages en ligne, et l'e-Learning,

IV-Les mouvements culturels de revitalisation avaient souvent comme revendication principale l'épanouissement des langues minoritaires et leur mise en pratique réelle.

le concept de vitalité linguistique est conçu comme un instrument destiné à évaluer la force démographique, le nombre des locuteurs pour le soutien institutionnel et le prestige de la majorité linguistique occupant un territoire, sous l'administration d'un état souverain et à une époque donnée. La vitalité d'un groupe linguistique se définit comme une échelle de valeurs, variable selon un paradigme bien précis : Plus on estime que la vitalité d'un groupe linguistique est élevée, plus ce groupe n'a de fortes chances de survivre et de dominer en tant que communauté distincte au sein d'un contexte bilingue ou multilingue. Inversement, des groupes linguistiques dont la vitalité est jugée faible seraient voués à une disparition, sinon à un linguicide féroce. On relève trois principales dimensions des variables susceptibles d'influencer la vitalité des groupes linguistiques, à savoir :

-la force démographique ( nombre de locuteurs la ,fertilité , la mortalité , l'endogamie , l'exogamie , l'immigration , la concentration urbaine , l'exode rural ),

- le contrôle et le soutien institutionnel (l'éducation : école et université , la santé , la justice , la parlement , le transport , les communes , les banques , les médias , l'économie , les sports ...)

-et les variables de statut (statut social et économique de la langue).

En conséquence, pour promouvoir l'amazighe, l'état doit s'en tenir à certaines actions concrètes :

a-Faire de l'amazighe Une langue de travail, c'est-à-dire une langue à laquelle on attribue un statut légal dans une entreprise, dans une administration ou une organisation et être son moyen principal de communication. En premier lieu, ce sera la langue employée pour la correspondance et la conversation quotidiennes, étant donné que la société marocaine est composée des citoyens qui proviennent d'environnements linguistiques et culturels diversifiés. La langue de travail est tout aussi importante que la langue officielle, car elle conditionne le travail réalisé dans un code linguistique, et in fine traduit le rayonnement culturel d'un pays.

b-améliorer l'utilisation de l'amazighe comme langue du travail dans les industries, les entreprises et les institutions financières du secteur privé à travers le pays en imposant l'utilisation généralisée de cette langue : l'état doit mettre sur pied des campagnes de sensibilisation à travers les médias ( Radio, télévision , presse écrite ..) pour appeler la population à l'usage de l'amazighe et envisager une opération de recrutement d'agents administratifs pour assurer une représentation plus équitable des arabophones , hassani phones et des amazigh phones dans l'ensemble de la population.

c- valoriser l'image de l'amazigh et de sa langue, surtout aujourd'hui, l'amazighité est plus un élément essentiel de la cohésion sociale et de l'égalité des citoyens. Il est nécessaire d'assurer sa présence dans les secteurs de l'information pour maintenir le contact avec les concitoyens dans cette langue et sur cette langue, pour qu'elle participe aussi, avec l'arabe, à la construction d'un Maroc pluriel.

-V- la dynamisation sociale de la langue amazighe : en premier lieu , cette action définit les mouvements de militantisme linguistique comme des mouvements sociaux qui proposeront , à l'avenir , des changements dans le statu quo sociolinguistique, qu'on veut atteindre, à savoir rendre actif l'usage de la langue, amazighe sans affaiblir son statut (dynamisation fonctionnelle , ni entraver l'expansion de son corpus ( dynamisme linguistique).

En second lieu, il s'agira de promouvoir la présence sociale et l'usage de la langue amazighe d'une manière générale pour représenter l'administration localement et régionalement, tout en veillant à renforcer le principe de démocratie.

Une politique linguistique, de cette façon, peut avoir de nombreux objectifs et différentes stratégies : allant de l'usage de langue amazighe jusqu'à son 'imposition par l'Etat en passant par le renforcement de sa reconnaissance et de son existence dans les secteurs de la vie publique. Toujours dans le contexte de la politique linguistique , l'état doit également prévoir une législation linguistique , capable d'instaurer une paix linguistique entre les langues en place ; cette législation , régie par une loi organique , doit être fondée sur l'intention d'assurer la promotion linguistique de l'Amazighe fraîchement officialisée et nouvellement admise dans les secteurs de l'ETAT .

**VI-CONCLUSION**

Enfin, il semble évident que ce sont les citoyens qui vont procéder à l'évaluation des actions de l'état envers l'amazighe, qui décideront du succès ou du non-succès d'une telle politique linguistique, d'exprimer leur avis, de dire si la politique menée est socialement impopulaire et s'il faut voter contre pour sanctionner cette option aux prochaines élections. C'est à partir de là qu'une politique proactive est fondamentale pour changer les habitudes linguistiques des citoyens, leurs stéréotypes, tant chez les adultes que chez les enfants, car c'est important d'avouer qu'il y a des idées et des pratiques dominantes, dirigées par des groupes influents et qui, malheureusement, sont reconnues, intégrées et acceptées comme partie intégrante de la réalité sociale et ethnoculturelle du Maroc.

La dynamisation linguistique est donc nécessaire à l'AMAZIGHE, pour profiter du contexte actuel et de la prédisposition positive de l'Etat marocain, et à sa tête le roi Mohammed VI, envers une politique de reconnaissance de la composante amazighe de l'identité marocaine au sein d'un Etat moderne et démocratique.

L'AMAZIGHE dispose aujourd'hui de plusieurs atouts : elle est une langue afro-asiatique, appartenant à la même famille linguistique englobant l'arabe, l'hébreu, les langues africaines... qui constituent les fondements de la marocanité, condamnées à vivre et à cohabiter dans une interaction harmonieuse et une influence mutuelle.

## BIBLIOGRAPHIES .

Bououd, A. voir <http://bououd.e-monsite.com>

Bourhis, R.Y., et Lepiq, D. aménagement linguistique et vitalité des communautés francophone et anglophone du Québec, 1 Juin, 2009.

Hagège, Claude. 1983. Voies et destins de l'action humaine sur les langues. Dans La réforme des langues, sous la direction de István Fodor et Claude Hagège, 11-69. Hambourg : Buske.

Hagège, Claude. 2000. Halte à la mort des langues. Paris : Odile Jacob.

Hagège, Claude. 2006. Combat pour le français au nom de la diversité des langues et des cultures. Paris : Odile Jacob

Heinz Kloss, « Abstand-languages and Ausbau-languages » (Anthropological linguistics, 1967, .

Mackey, William Francis. 1979. L'irrédentisme linguistique : une enquête témoin. Dans Plurilinguisme : Normes, situations, stratégie, sous la direction de Manessy Gabriel et Paul Wald, 257-284. Paris : l'Harmattan.

Wikipédia , la langue morte

La langue officielle

La langue du travail.

Bououd , Ahmed . FLSH Ain Chock UNIVERSITE Hassan II Casablanca .

Bououd1@yahoo.fr

Rabat , 29 Juin . 20011.